

Stoumont, le 9 janvier 2012



S i t e d ' E x c e p t i o n

Commission Locale de Développement Rural de Stoumont :
Procès verbal de la réunion du 8 décembre 2011.

Membres présents :

Mmes et MM.

<i>P. Goffin</i>	<i>J. Lebrun</i>	<i>R. Goyens</i>	<i>D. Hermans</i>	<i>F. Laffineur</i>
<i>M. Delnoy</i>	<i>A. Monseur</i>	<i>M. Teller</i>	<i>M. Cornille</i>	<i>C. Crucifix</i>
<i>A. Noël</i>	<i>B. Depasse</i>	<i>F. Lefort</i>	<i>N. Brismée</i>	<i>S. Beaufays</i>

Agent de Développement GREOA : Sarah Beaufays

Président : Ph. Goffin

Secrétaire : Jean Lebrun

Membres excusés :

Mmes et MM.

<i>D. Gilkinet</i>	<i>Y. Vannerum</i>	<i>M-C. Staes</i>	<i>J. Dupont</i>
<i>P. Servais</i>	<i>C. Bonmariage</i>		

Ordre du jour :

- 1- Approbation du PV de la réunion du 29/08/2011.
- 2- Etat d'avancement du PCDR (selon les éventuelles dernières infos...).
- 3- Rapport de la commission "Lieux-dits".
- 4- Pôle multi-fonctionnel : rapport de la visite à la commune de Hamoir.
- 5- GT « Communication » : farde d'accueil – Rapport du travail effectué.
- 6- Divers

Ouverture de la réunion par Monsieur le Président Philippe Goffin.

La réunion débute à 20h15 : Monsieur Philippe Goffin, Président, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous pour cette troisième réunion de l'année 2011.

Monsieur Ph. Goffin rappelle qu'il faut un minimum de quatre réunions par an.

1. Approbation du PV de la réunion du 29/08/2011.

Le PV est approuvé.

2 – Etat d'avancement du PCDR

Nous sommes toujours en attente de l'approbation officielle de la première convention.

La signature de la convention a eu lieu par le Gouvernement régional mais nous attendons la lettre officielle du Ministre.

Comme dit lors des précédentes réunions, face à la lenteur des prises de décisions, la motivation des 'bénévoles' membres de la CLDR risque de s'éémousser. Notre PCDR a été présenté à la CRAT le 23/09/2009, il y a donc plus de deux ans.

3 – Rapport de la commission "Lieux-dits".

Le groupe de travail présente une plaque hexagonale sur lesquelles indiquer les lieux-dits.

Un premier lot de 100 pièces serait nécessaire.

La répartition est la suivante :

- *La Gleize : 30*
- *Stoumont : 11*
- *Chevron : 30*
- *Rahier : 20*
- *Lorcé : 9*

Ces plaques sont à placer en dehors des promenades balisées. Les promenades balisées sont prises en charge par l'Office de Tourisme de la Commune de Stoumont (OTCS) dont la présidente est Martine Delnoy.

4 – Pôle multi-fonctionnel : rapport de la visite à la commune de Hamoir.

Pôle multi-fonctionnel de Stoumont (fiche 1.2)

Suite à la suggestion de Sarah Beaufays lors de la réunion précédente, Messieurs Didier Gilkinet et Philippe ont été reçu à Hamoir le 3/12/2011 pour effectuer la visite du pôle multi-fonctionnel et s'entretenir avec les autorités communales de Hamoir sur son fonctionnement.

La commune de Hamoir a environ 4.600 habitants. Hamoir est composé d'un centre semi urbain et de plusieurs villages. Le hall de Hamoir est en service depuis 12 ans et rayonne sur plusieurs communes alentour. Son coût était d'environ 100 millions de BEF.

Outre la salle de sport, il se compose d'un grand hall d'accueil, d'une grande cafétaria qui se situe au cœur du hall. Les locaux techniques se trouvent à l'étage ainsi que l'accès aux gradins (300 places assises). Aucun spectateur ne se trouve ainsi en bord de terrain.

Le taux d'utilisation du hall est au maximum des possibilités.

La cafétaria est mise en concession gratuite à un indépendant qui en assure l'ouverture au minimum pendant les locations des terrains de sports et en assure l'entretien journalier.

L'indépendant rétrocède à la commune un pourcentage sur les factures des fournisseurs des marchandises.

Un employé communal se charge des réservations et du planning de location des terrains.

Ce pourcentage et le prix des locations des terrains couvrent pratiquement les frais de fonctionnement du hall (hors le coût de l'employé communal).

Les autorités communales de Hamoir insistent sur la nécessité de faire appel à un architecte et entreprise expérimentés dans ce domaine.

Une attention particulière doit être observée quant aux dimensions réglementaires.

Frédéric Lefort fait état d'un décret de la Communauté française par lequel il serait possible d'obtenir un temps plein (voir 1 ½ temps plein) pour le fonctionnement d'un tel hall.

En ce qui concerne les subsides, il faut également se renseigner sur les possibilités offertes par Infrasports qui accorderait des subsides complémentaires au PCDR.

Le débat reste ouvert et les questions nombreuses. Le travail ne manque donc pas sur ce projet.

5- GT « Communication » : farde d'accueil – Rapport du travail effectué.

Un étudiant en communication viendra travailler sur le projet de cette farde d'accueil pour les nouveaux habitants pendant les vacances de Noël.

Son travail sera présenté en début d'année 2012.

6 – Divers.

• **Covoit'stop.**

- *Le projet est lancé et un article sera publié dans le bulletin communal de la fin de l'année. La commune de Sprimont compte 870 inscrits. Il s'agit en majorité d'étudiants qui cherchent à se rapprocher des transports scolaires.*
- *Le problème de l'assurance doit être posé. Peut-être lors d'une prochaine réunion du GREOA.*
- *Il faudrait bien identifier les endroits de 'prise en charge' intéressants. (Aux sorties des villages ? A proximités des arrêts de bus ?)*

• **Eoliennes.**

- *Ce projet n'entre pas dans les objectifs du PCDR.*
- *Une participation citoyenne serait intéressante (prise de participation).*
- *Pour le projet commun Stoumont-Aywaille, l'étude d'incidence est en cours (durée d'un an).*

• **S.E.L.**

- *Une belle initiative citoyenne a été prise par quelques habitants pour la mise sur pied d'un Service d'Echange Local sur la commune de Stoumont.*

21h45 : Fin de la réunion.